

Le quorum est atteint. L'assemblée générale peut se tenir. Personne ne s'oppose au vote à main levée, les votes se feront donc de cette façon.

1. Adoption du compte-rendu de l'A.G. du 18/01/2025

Le compte-rendu de l'A.G. du 18/01/2025 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Lucas Chapelot fait lecture du rapport moral remerciant tout d'abord les différents participants en leur grade et qualité. Il souligne que l'année 2025 a été marquée par des difficultés et des réussites et que l'année 2026 sera remplie de nouveaux

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités de la saison 2025

Bernard Lemercier fait lecture du rapport d'activités.

- Retour sur les tops 2025
- Retour sur la cartographie réalisée en 2025
- Retour sur les courses de 2025
- Bilan des séances d'entraînements du S.O.L

4. Rapport financier

Karine Burdache souligne que le club est à nouveau en déficit pour l'année 2025, malgré peu de frais. Elle explique que le poste de dépenses principal est celui des inscriptions aux courses. Elle remercie la mairie pour les subventions.

La vérificatrice aux comptes Sylvette Fuselier donne son quitus

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. Prévisions 2026

Karine Burdache explique la création dans le budget prévisionnel d'un nouveau poste de recettes : Participation aux frais d'inscriptions aux courses. Lucas Chapelot explique la nécessité de créer ce poste afin d'atténuer le déficit structurel et détaille la nouvelle politique de remboursement des frais d'inscriptions :

- Cette politique de remboursement s'applique à toutes les disciplines d'orientation (Pied, VTT et Ski).
- Les coureurs absents, non-excusés, paient intégralement leur inscription (un tantième en cas de relais).
- Le club prend en charge les courses suivantes :
 - Toutes les courses des jeunes de 18 ans et moins
 - Les inscriptions des coureurs qualifiés aux championnats de France quels qu'ils soient ainsi que les inscriptions des coureurs participant dans leur catégorie aux championnats de Ligue.
 - Le club prend en charge toutes les inscriptions pour la Nationale Nord-Est.
 - Le club prend en charge les équipes quelles qu'elles soient

- En dehors de ces courses intégralement prises en charge, le tarif appliqué est le suivant :
 - o Dans le Grand-Est, le club prend en charge pour les coureurs de plus de 18 ans, les 10 courses les plus chères. Au-delà de ce seuil, le coureur prend en charge entièrement ses inscriptions.
 - o En dehors du Grand-Est, le club prend en charge toutes les courses à hauteur de 50 %, pour les coureurs de plus de 18 ans.
- Les courses internationales (ex : 5 jours de France / Oocup) restent entièrement à la charge du coureur, comme auparavant.
- Le mode de fonctionnement est le suivant :
 - o Le club avance les frais d'inscription pour tous les coureurs.
 - o Un suivi des courses et du coût individualisé par coureur est fait par Célian tout au long de l'année.
 - o Un premier bilan sera effectué en juin et les membres du club devront verser le montant correspondant au club.
 - o Un deuxième bilan, pour le deuxième semestre, sera effectué en novembre et les membres du club devront verser le montant correspondant au club.
- À la fin de l'année, le comité directeur peut décider de ne pas appliquer cette tarification lors du deuxième semestre, si le club présente un excédent. Autrement dit, la tarification peut uniquement être revue aux bénéfices du coureur a posteriori.

Daniel Rollet souligne la nécessité d'informer les membres du club de ces changements avant le renouvellement de la licence. Lucas Chapelot explique le budget prévisionnel et donc ce changement dans la politique de remboursement des inscriptions doit être voté au cours de l'AG et qu'il y a urgence à intervenir pour assainir les comptes du SOL.

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté (3 contre, 0 abstention).

6. Élections des représentants

Sylvette Fuselier est reconduite dans sa fonction de vérificatrice aux comptes à l'unanimité.

Représentants à l'assemblée du CDCO 54 le 30/01/2026 : Johann Thevenart et Bernard Lemercier

Représentants à l'A.G de la ligue Grand Est le 07/02/2026 : Hugo Walch et François Glikson

7. Projets 2026

Lucas Chapelot annonce que le club du SOL organisera 4 courses en 2026 :

- Une moyenne distance à Blainville le 17 mai 2026 avec pour traceur François Glikson
- Une course d'orientation découverte en forêt de Mondon le 27 juin 2026, à destination du grand public
- Le championnat de Ligue de Relais-Sprint à Baccarat le 18 octobre 2026 avec pour traceuse Marie Bolzer
- Une longue ou moyenne distance urbaine à Lunéville le 22 novembre 2026

Célian Blondeau annonce les deux projets cartographiques du club pour l'année 2026 :

- La carte du Bois du Fouy à Baccarat
- Une carte de sprint au nord de Lunéville

8. Paroles aux invités

Prise de parole de Marie Bolzer, présidente de la Ligue Grand Est de Course d'Orientation

- Félicitations à Lucas Chapelot pour sa première année de présidence
- Remerciements au club et à ses membres pour leur investissement dans les actions de la ligue et du CDCO 54

Prise de parole de William Grandjean, représentant de l'Office des Sports de Lunéville

- Félicitations à Jocelyne pour ces 20 années de présidence et invite également le club à faire part des performances de ces membres auprès de l'OSL pour la soirée de remise des récompenses.
- Propose la création de coupes et de médailles pour d'éventuelles organisations du club

Prise de parole de Catherine Paillard, maire de Lunéville

- Félicitations pour la jeunesse du comité directeur du club et à Marie Bolzer pour son élection à la tête de la ligue
- Souligne l'importance du bénévolat et des interventions dans les écoles lunéilloises
- Remerciements au club pour son intégration dans la ville et sa participation aux diverses actions organisées

9. Questions diverses

Johann Thevenart demande pourquoi les entraînements du vendredi ont été déplacé au samedi. Bernard Lemercier explique que ce changement a été positif puisqu'il y a plus de participants lors de ces entraînements.

François Glikson indique que les licences 2026 ont augmenté de 5 € pour couvrir l'augmentation des parts reversées à la FFCO, LGECO et CDCO54 et explique que pour les dons par abandon de frais de déplacement liés un tableur sera envoyé aux membres du club à remplir et transmettre au club en fin d'année.

Célian Blondeau (secrétaire du S.O.L)



Lucas Chapelot (président du S.O.L)

